



BAFA Citoyen

Livret d'accueil

Présentation et suivi du dispositif BAFA Citoyen

2023-2024

Par qui est porté le projet BAFA citoyen ?



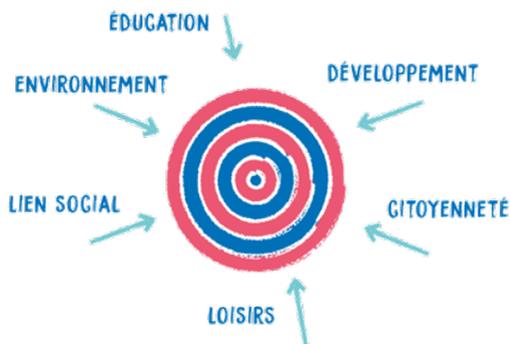
Le dispositif "BAFA citoyen" est le fruit d'un partenariat entre la **CASA** (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis), **ifac** (Institut de formation, d'animation et de conseil) et la **mission locale** Antipolis.

Les missions de la CASA

La **CASA est un établissement public** regroupant 24 communes. Elle a pour objet d'élaborer un projet commun de développement autour de compétences dédiées telles que la **cohésion sociale** à travers l'accompagnement à l'emploi, le logement et l'habitat, le développement économique, les transports en commun à travers Envibus, la culture à travers ses médiathèques, l'enlèvement des déchets à travers Envinet. Ces différents services permettent de **répondre aux besoins quotidiens** de ses habitants.

Ifac en quelques mots

Institut de formation, d'animation et de conseil est une association reconnue d'intérêt général, à vocation **éducative, sociale et territoriale**. Ifac se situe parmi les **acteurs majeurs de l'éducation populaire**, avec une vision pratique dans la réponse aux besoins des personnes, de la petite enfance au troisième âge. Son réseau national agit, avec ses adhérents et ses usagers, dans les champs de l'animation socioculturelle, de l'enfance, de la jeunesse, de la citoyenneté et du développement local.



Le dispositif BAFA citoyen !

Les participant-e-s au projet suivent une **formation BAFA** (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou d'animatrice) en **échange de 60 heures de bénévolat** pour une association locale à vocation humanitaire ou sociale.

Une formation BAFA

Participer au BAFA citoyen, c'est **bénéficier d'un accompagnement** étroit et personnalisé pour passer les trois étapes du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ou d'Animatrice (BAFA) **en moins de six mois**.

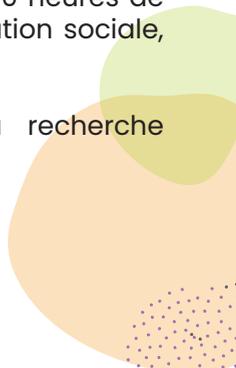
La formation s'effectue en **trois étapes** :

- Une session de 8 jours de formation générale pour découvrir le rôle d'animateur-riche et acquérir de nouvelles compétences. Elle est entièrement prise en charge par le dispositif.
- Un stage pratique rémunéré d'une durée de 14 jours minimum est effectué dans un accueil collectif de mineurs pour mettre en application les connaissances acquises.
- Une session de 6 jours d'approfondissement pour compléter ses apprentissages. Une participation de 200€ reste à la charge du stagiaire.

Un engagement citoyen

L'**engagement associatif** est au cœur de ce dispositif. En échange de la participation à la formation BAFA, les stagiaires effectuent 60 heures de bénévolat dans une association locale de leur choix à vocation sociale, solidaire ou humanitaire.

Un **accompagnement individuel** est proposé dans la recherche d'association et le suivi de l'action bénévole.



Participer au BAFA citoyen



Pour participer au BAFA citoyen, il faut :



Avoir entre **17 et 25 ans**



Résider dans l'une des communes de la communauté d'agglomération Sophia Antipolis



Participer à **un entretien** qui confirmera votre motivation et votre engagement pour passer la formation BAFA et effectuer 60 heures auprès d'une association.



Dates clés du dispositif 2023-2024

A partir de mi-novembre

→ Réalisation de 60 heures de bénévolat auprès d'une association

Du 17 au 24 janvier 2024

→ Session de formation générale du BAFA en internat à Isola (centre "Le Foehn", M2205, 06420 Isola).

Entre le 24 janvier et le 28 avril 2024

→ 14 jours minimum de stage pratique à effectuer en accueil collectif de mineurs (principalement pendant les vacances scolaires)

Du 8 au 13 mai 2024

→ Session d'approfondissement du BAFA au Centre International de Valbonne (190 Rue Frédéric Mistral, 06560 Valbonne)

Juin 2023 (date à définir)

→ Remise des diplômes





Coordonnées utiles

L'équipe de formateurs BAFA qui t'accompagneront tout au long du projet :

Cédric Cabane : 06 71 31 23 23 – ccabane@ifac.email

Julia Peillon : 06 26 34 41 18 – jpeillon@ifac.email

Ludovic Clement : 07 60 47 58 73 – ludovic.clement@utse.ifac.asso.fr
(coordinateur service BAFA)

L'équipe Prévention Jeunesse CASA composée d'éducateurs et d'animateurs peuvent vous accompagner et vous soutenir tout au long du dispositif en cas de problèmes administratifs, personnels/familiaux, mobilité :

Antibes, Juan-Les-Pins : 06 67 66 10 89 – m.guzman@agglo-casa.fr

Valbonne, Sophia Antipolis : 06 32 74 90 27 – t.joassin@agglo-casa.fr

Biot, Moyen Pays : 06 67 63 64 78 – m.picchetti@agglo-casa.fr

Villeneuve Loubet, Colle-sur-Loup : 06 65 47 43 32 – f.pignol@agglo-casa.fr

Vallauris, Golfe-Juan : 06 87 06 96 06 – n.djebali@agglo-casa.fr

Mission locale : m.do@mlantipolis.com